

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Joanie Godin	Numéro de permis 2015734	Date d'inspection Le 14 mars 2023	
Nom de l'établissement Garderie au coin des petits		Numéro de téléphone (506) 284-9811	
Adresse 3 rue Notre Dame Kedgwick NB E8B 1H2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(6) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge ou d'âge préscolaire est entourée d'une clôture d'au moins 1,22 m de hauteur dont la barrière est fermée en tout temps lorsque les enfants s'y trouvent.	31(6)	17 mars 2023	14 mars 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le ratio est respecté lors de l'inspection de suivi de renouvellement.</li> <li>- La porte de la clôture fut déneigée afin de se fermer. Une discussion avec l'exploitante a eu lieu afin d'avoir un plan pour les prochains hivers en cas où la clôture ne se fermerait pas.</li> </ul> <p>Observations: - Les enfants faisaient la sieste.</p> <p>La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis. La licence sera recommandée pour une autre année.</p>
--

original signé par  
Janel Aubut

Le 15 mars 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Joanie Godin

Le 15 mars 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date